



Département du MORBIHAN

2025/29/07/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le vingt-neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, JANNY Patrick, DUFLEIT Anthony, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOJJARD Laurine, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : LE ROUX Véronique, ROYANT Helen, POUPON Marie-Laure, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, GOJJARD Laurine (jusqu'à 21h18), LE GRAND Hicham, TROALEN Anne

Procuratation(s) : LE ROUX Véronique à LE COROLLER Marie-Ange, ROYANT Helen à LE FUR Françoise, POUPON Marie-Laure à HENRY Catherine, COUGARD Christelle à LE GOFF Jeannine, LE GRAND Mickaël à BOURLÈS Christophe, LE GRAND Hicham à JANNY Patrick, TROALEN Anne à PICARDA Styren.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 21/07/2025
Convocation affichée le : 22/07/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 20
Procuratation (s) : 7

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/08/2025

Publié ou notifié le 07/08/2025

Certifié exécutoire le 07/08/2025

A GOURIN, le... 07.08.2025

Le Maire,
Hervé LE FLOC'H

10- AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF RELATIF AU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS AYANT POUR OBJET LA MISE EN COULEUR DU BÂTIMENT AINSI QUE LE RÉAGENCEMENT D'UN LOGEMENT SITUÉ À L'ÉTAGE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de déposer un permis de construire modificatif dans le cadre de la création d'un Foyer des Jeunes Travailleurs.

Les travaux envisagés concernent la mise en couleur du bâtiment (teinte gris chaud pour le rez-de-chaussée et bleu orage pour l'étage) ainsi que le réagencement d'un logement situé à l'étage.



Envoyé en préfecture le 05/08/2025
Reçu en préfecture le 05/08/2025
Publié le
ID : 056-215600669-20250729-D2025290710-DE

Département du MORBIHAN

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour effectuer cette démarche au nom et pour le compte de la commune, ainsi que pour signer et déposer tout document nécessaire à l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son adjoint délégué en cas d'empêchement, à déposer un permis de construire modificatif dans le cadre de la création d'un Foyer des Jeunes Travailleurs, au nom et pour le compte de la commune, ainsi qu'à signer et déposer tout document nécessaire à l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 29 juillet 2025

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.